

## ÉDITORIAL / EDITORIAL

# Notre revue *Médecine Intensive Réanimation*

## *Our journal Médecine Intensive Réanimation*

T. Ritzenthaler<sup>1</sup> • D. Schnell<sup>2\*</sup>

Reçu le 7 janvier 2020 ; accepté le 7 janvier 2020.  
© SRLF 2020.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au fil des années, la revue *Médecine Intensive Réanimation* a évolué avec notre spécialité en gardant pour principal objectif la formation continue des médecins intensivistes réanimateurs francophones. Cette année, elle franchit une nouvelle étape en devenant entièrement produite par notre société. Dès janvier 2020, Mme Juliette Berthoin, Responsable des Publications de la SRLF, assurera le secrétariat et le processus éditorial de la revue sous la houlette de M. Martin Lavillonnière, Directeur Administratif de la SRLF, fort de son expérience dans le domaine.

La revue garde le même objectif pédagogique à travers ses articles de mise au point, le même fonctionnement assuré par son comité de rédaction composé de membres médicaux et paramédicaux de la SRLF et une présentation similaire respectant la charte graphique de notre société.

Ainsi la revue *Médecine Intensive Réanimation* ne change pas mais elle devient réellement nôtre et cela change tout !

En effet, si l'essence même de la revue est inchangée, l'appropriation par notre société de son organe de formation continue s'accompagne d'un certain nombre d'évolutions.

La première est la publication en ligne et au fil de l'eau des articles acceptés dans la revue. Cette évolution essentielle doit permettre une meilleure accessibilité au

contenu pédagogique de la revue et donc une meilleure diffusion du savoir, en particulier auprès de nos plus jeunes collègues. Dans un premier temps, la mise en ligne se fera sur le site de la SRLF, sur lequel seront également disponibles les archives des années précédentes. Un site dédié à la revue verra le jour dans les prochains mois pour une meilleure visibilité et un accès optimisé au contenu de la revue, véritable base de données scientifiques en langue française régulièrement enrichie et actualisée.

La deuxième évolution concerne le format papier de la revue avec l'abandon des numéros thématiques au profit de numéros trimestriels contenant une sélection des articles dernièrement acceptés. Malgré la publication en ligne, le maintien du format papier se justifie par l'attachement d'un certain nombre d'entre vous à celui-ci mais également par le fait qu'il constitue un outil de diffusion du contenu de la revue, notamment dans nos unités.

Enfin, la dernière évolution concerne l'apparition progressive de nouveaux formats d'articles. Il pourra s'agir d'interview d'un expert sur une thématique bien précise ou encore d'une mise au point courte type « Comment je traite... ». Ces formats se voudront à la fois plus pragmatiques, orientés vers la pratique quotidienne, plus didactiques afin de mieux répondre à vos attentes, en particulier pour les plus jeunes lecteurs et plus ouverts,

\* Dr David Schnell

Réanimation polyvalente et Unité de Surveillance Continue  
Centre Hospitalier d'Angoulême, Rond-point de Girac ; CS 55 015 Saint-Michel ; 16959 ANGOULEME CEDEX 9  
[david.schnell1@gmail.com](mailto:david.schnell1@gmail.com)

Les affiliations des auteurs sont disponibles à la fin de l'article.

permettant également l'expression d'auteurs non médicaux. La revue reste bien sûr ouverte à la soumission spontanée de vos recherches.

Notre revue *Médecine Intensive Réanimation* évolue une fois encore afin de remplir au mieux son rôle pédagogique auprès du plus grand nombre de médecins intensivistes réanimateurs, jeunes et moins jeunes.

Bonne lecture de ce premier numéro !

#### Conflits d'intérêts

Les auteurs ne déclarent aucun conflit.

#### Affiliations

<sup>1</sup>Réanimation Neurologique ;

Hôpital Neurologique Pierre Wertheimer ;

Hospices Civils de Lyon ;

59 boulevard Pinel ; 69677 Bron Cedex.

<sup>2</sup>Réanimation Polyvalente et Unité de Surveillance Continue ;

Centre Hospitalier d'Angoulême ; Rond-point de Girac ;

CS 55 015 Saint-Michel ; 16959 Angoulême Cedex 9.